

IMPORTANT : Mise à jour le 9 décembre 2021 de l'avis publié le 30 novembre 2021
La séance extraordinaire du Conseil du 16 décembre 2021 à 19 h ne se tiendra pas au Carrefour Notre-Dame, mais par vidéoconférence. La séance sera diffusée en direct sur la Page Facebook de la Ville. Toute personne qui souhaite participer à la séance pour poser des questions pourra le faire et doit transmettre une demande à cet effet à guichetunique@ndip.org avant le 16 décembre prochain à 15 h afin de recevoir le lien lui permettant de se joindre à la rencontre via la plateforme Zoom.

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Adoption du budget 2022
et du programme triennal
d'immobilisations 2022-2023-2024**



**Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot**

AVIS est donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le **JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021, À 19 H**, pour l'adoption du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, en la salle du Conseil, située au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations. Les questions peuvent être transmises à l'avance par courriel à : guichetunique@ndip.org et eleclerc@ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 30 NOVEMBRE 2021.



Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb